

Informations et Directives

Le plus important en bref :

- **Inscription** nominative d'athlètes jusqu'au **mercredi 27 août 2025** via inscription en ligne Swiss Athletics (resp. à giuliabiason@swiss-athletics.ch pour les CoA)
- **Callroom** : Les horaires de rassemblement sont impérativement à respecter (point 2.5.)
- Toutes les informations importantes sont mises en ligne sur le [site web du championnat](#)

1. Informations générales

1.1. Arrivée / Places de parc

Il est conseillé d'utiliser les transports publics pour s'y rendre. Arrivée en train : depuis la gare CFF env. 10 min à pied.

Les places de parking se trouvent à proximité du stade (veillez à ne pas parquer devant le magasin Jumbo mais en face du stade c'gratuit ou au CERM payant)

1.2. Entrée

L'entrée dans le stade est gratuite.

1.3. Vestiaires

Des vestiaires sont disponibles pour se changer et se doucher. Veuillez-vous conformer au tableau à l'entrée des vestiaires.

1.4. Service sanitaire

Il y a un poste sanitaire sur le site du stade. Il se situe le long de la piste de 100m près de l'entrée des vestiaires.

1.5. Assurance

L'assurance contre les accidents/vols est l'affaire des athlètes. Le CO décline toute responsabilité.

1.6. Restauration / Hébergement

Notre buvette à l'entrée du stade proposera boissons et snacks.

Les athlètes / entraîneurs doivent organiser eux-mêmes les éventuels souhaits d'hébergement (voir : [Martigny Tourisme](#)).

1.7. Repas du soir

Après les concours, un repas est proposé à toutes les équipes qui le souhaitent au prix de 20.- par personne pour une assiette de pâtes (sauce au choix) et un dessert.

[Inscriptions sur le site lien.](#)

1.8. Renseignements

Organisateur (questions d'organisation)

CABV Martigny // Véronique Crettenand Beretta // cabvmy@gmail.com

Swiss Athletics (inscriptions)

Bettina Zoller // 031 359 73 37 // bettinazoller@swiss-athletics.ch

2. Directives techniques

2.1. Règlement CS Team 2025

Les points définis dans le règlement doivent impérativement être respectés (voir publication).

2.2. Annonce des athlètes

Jusqu'au **mercredi 27 août 2025**, les noms d'au moins 3 et d'au maximum 5 athlètes doivent être annoncés sur le portail d'inscription en ligne de Swiss Athletics.

Parmi ces cinq, quatre peuvent participer à la compétition.

Les **CoA** annoncent leurs athlètes à giuliabiason@swiss-athletics.ch.

Deux étrangères ou étrangers peuvent s'aligner par team, dont au maximum un résultat sera pris en compte pour le classement. Le jour de la compétition, il n'est pas possible d'annoncer de nouveaux/elles athlètes.

2.3. Dossards / Confirmation Board

La remise des dossards se trouve à côté de la cantine coté piste ([cf. plan de situation](#)) et le Confirmation Board sur le mur à côté du local matériel.

La distribution se fait par team. La remise des dossards est ouverte dès **11h30**.

Les dossards doivent être portés sur la poitrine, bien visible et dépliés. Pour les épreuves de saut à choix sur la poitrine ou sur le dos.

Tous les athlètes (ou leur représentant) doivent se présenter au Confirmation Board **au plus tard 60 minutes** avant le début de leur discipline, prennent leur dossard et confirment la participation en marquant une croix dans la liste de disciplines affichée. **Les athlètes non cochés seront annulés de la discipline.**

2.4. Échauffement / Lancers de réglage

L'échauffement est autorisé uniquement sur les terrains annexes signalés à cet effet. Les essais sur l'emplacement des concours s'effectuent selon IWR 2024.

2.5. Se présenter à la compétition (Callroom)

Les athlètes se présentent personnellement à la place de rassemblement (Callroom) qui se trouve sur le terrain de street-hockey ([cf. plan de situation](#)) avant le début de la compétition selon l'horaire suivant :

- **40 min.** avant le début du concours de saut à la hauteur
- **30 min.** avant le début des autres concours

Les athlètes seront conduits en groupe aux divers emplacements. Les athlètes qui ne se présentent pas à temps à la place de rassemblement (ou ne se font pas représenter s'ils prennent part à une autre compétition) seront exclus de la compétition selon règlement.

2.6 Utilisation d'engins personnels & marques d'élan

Les engins personnels suivants peuvent être utilisés : poids et disques.

Les engins de lancer doivent être présentés pour contrôle à la remise des dossards au plus tard **60 minutes** avant le début du concours. Le jury du concours apporte les engins à lancer contrôlés sur l'emplacement du concours.

Les marques pour les courses d'élan seront mises à disposition par l'organisateur. Les marques personnelles ne seront pas admises.

2.7. Accès à l'intérieur du stade

Les accompagnants, entraîneurs ou autres fonctionnaires de société n'ont pas le droit d'accompagner les athlètes dans la zone intérieure du stade. Ne pas respecter cette directive implique le renvoi et/ou la disqualification des athlètes. Près du triple, une zone coach est prévue sur la pelouse.

2.8. Quitter le terrain de compétition

Après les différentes disciplines, les athlètes quittent l'emplacement de compétition en groupe.

2.9. Tenue et directives sur la publicité

Les athlètes doivent prendre le départ dans une tenue approuvée par leur société/leur CoA. Les directives sur la publicité de Swiss Athletics doivent être respectées (voir [règlement sur la publicité](#)). Aucune autre forme de publicité active n'est autorisée sur le site de la compétition.

2.10. Chaussures

La règle sur les chaussures de World Athletics doit être respectée. Il est de la responsabilité des athlètes de vérifier si une chaussure peut être utilisée ; des disqualifications peuvent également être prononcées après la compétition. Une liste des chaussures autorisées se trouve sur le lien suivant : <https://certcheck.worldathletics.org/>

2.11. Appareils techniques sur le terrain de compétition

L'utilisation d'appareils permettant de communiquer, d'écouter de la musique ou de regarder des vidéos ou de photographier et filmer est interdit sur le terrain de compétition.

Il est permis d'utiliser des appareils pour mesurer la fréquence cardiaque, la vitesse, la distance ou pour compter les pas ou des appareils similaires que les athlètes ont apportés personnellement ou portent sur eux, dans la mesure où ils ne servent pas à communiquer avec une autre personne.

2.12. Remises des prix

Elles ont lieu selon l'horaire. Les équipes des trois premiers rangs se rassemblent spontanément avec leur coach sur la ligne d'arrivée selon les consignes des speakers. Les athlètes doivent se présenter pour la cérémonie en tenue officielle de leur équipe.

Les trois premières équipes classées par disciplines reçoivent les médailles de championnats d'or, d'argent et de bronze. Au maximum 5 médailles par équipe sont prévues (4 athlètes, 1 coach). Il n'y aura pas d'insigne.

2.13. Contrôle de dopage

Des contrôles de dopage peuvent être faits aux championnats.

3. Hauteurs de saut / Essais

- Les hauteurs initiales peuvent être choisies librement dans la limite des progressions de 5 cm (... 1.60 – 1.65 – 1.70 -...)
- Au triple saut, au poids et disque, tous/toutes les athlètes ont 4 essais. Après ces 4 essais, chaque team désigne un/e athlète, qui peut effectuer un 5e essai. Cela se fera dans l'ordre inverse du classement intermédiaire des teams.